

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui font aujourd'hui encore la beauté et la gloire de tant de villes italiennes et françaises de la Renaissance et de l'époque classique. On peut regretter que notre pays ne connaisse que peu d'exemples de ce genre.

En effet, si l'on considère certaines rues de nouveaux quartiers dont les immeubles ont été édifiés presque simultanément et sur des programmes presque identiques, on est bien forcé de constater que les solutions esthétiques adoptées diffèrent totalement les unes des autres. En dépit des qualités propres de chaque bâtiment, leur ensemble est bien souvent décevant au plus haut point : juxtaposition de façades dissemblables, lignes verticales de l'une voisinant avec les horizontales de l'autre, proportions des ouvertures, rapport des pleins et des vides, coloris choisis sans tenir compte des immeubles voisins, matériaux différents, tout contribue à donner au passant indigène ou étranger l'impression d'un désordre regrettable.

Il s'agirait d'établir à l'avance, pour parer autant que possible à cette anarchie, un dessin d'ensemble des façades à construire.

De toute évidence, pareille disposition ne devrait être prise que dans certains secteurs bien définis. On la verrait de préférence appliquée à des voies ou places de quartiers d'habitations homogènes en plein développement. Ainsi, d'une part, cette uniformisation des façades de bâtiments construits sur des programmes semblables ne heurterait aucun intérêt particulier et, d'autre part, une réalisation de ce genre pourrait être achevée en peu de temps.

La composition de ces façades, il va sans dire, devrait faire l'objet de concours d'idées entre les meilleurs spécialistes du pays.

NÉCROLOGIE

Henri Roche, architecte.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes, section genevoise, a eu le pénible devoir d'annoncer le décès de M. *Henri Roche*, architecte, survenu le 23 janvier 1947, membre de la société depuis 1912, enlevé brutalement à l'affection des siens et à l'estime de ses confrères par suite d'un accident d'automobile.

Henri Roche, né en 1875 à Mulhouse, après de solides études, se vouait à l'architecture, fréquentait plusieurs ateliers à Paris puis ceux de l'Ecole des Beaux-Arts à Genève.

De retour dans sa ville en 1903, il rendait d'émouvants services à l'Administration municipale de la ville de Genève.

Apprécié à sa juste valeur, il fut nommé, en 1912, architecte en chef de la Section I (bâtiments, études et travaux neufs). Il demeura à ce poste de confiance jusqu'en 1937, époque à laquelle il put jouir d'un repos mérité, ses nombreuses années de loyaux services lui donnant droit à la retraite.

Son activité au service de la collectivité fut vaste : il était tout spécialement chargé de l'élaboration d'un plan de rectifications, d'assainissements et d'embellissements de la ville de Genève. En outre, il fut l'auteur d'importantes constructions.

Henri Roche, architecte conscient de ses responsabilités, réservait toujours, dans l'exercice de ses fonctions, un accueil affable et compréhensif à ceux de ses confrères qui entretenaient des rapports avec lui.

Il laisse d'unanimes regrets à ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat.

Quelques étudiants anglais, ayant déjà deux à trois années d'études d'architecture, cherchent entre juillet 1947 et janvier 1948 une place en Suisse pour une pratique de vacances. Nous estimons qu'il serait dans l'intérêt des architectes

suissons de saisir cette occasion pour renforcer les liens existant avec leurs collègues anglais.

Nous prions les architectes qui seraient disposés à recevoir dans leurs bureaux un de ces étudiants, de vouloir bien se mettre en relations avec le Secrétariat de la S. I. A., à Zurich.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section S. I. A.)

Assemblée générale annuelle

mardi 25 mars 1947 à 17 h. 30, au Café Vaudois (1^{er} étage), place de la Riponne, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Lecture des procès-verbaux.
2. Rapports du Président, des Groupes et des commissions S. V. I. A.
3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Budget pour 1947.
5. Elections statutaires.
6. Candidatures de MM. *Cizer Mukadder*, arch. présenté par MM. Thévenaz et Tschumi ; *Bettens Frédéric*, ing.-civ., présenté par MM. Despland et Joseph ; *Duflon Pierre*, ing.-chim., présenté par MM. Joseph et Panchaud ; *Wiedner Maurice*, ing.-civ., présenté par MM. Derron et Panchaud.
7. Divers.
8. Propositions individuelles.

L'assemblée sera suivie d'un dîner, à 19 h. 30 environ. (Prix du menu : 7 fr., vin et service non compris.)

La soirée se terminera par la projection de deux films, aimablement prêtés par la Direction générale des Postes et montrant la construction de la Route du Susten, puis les chasse-neige en action sur les routes des Grisons.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie et pratique de la piézo-électricité, par Ed. Palmans, professeur à l'Institut national de Radio et de Film, à Bruxelles. Editions techniques P.-H. Brans, Anvers, 1946. Un volume in-8, 162 pages, 100 figures.

Le plus souvent, la piézo-électricité est traitée en parent pauvre dans l'enseignement de l'électricité. Et pourtant, ce phénomène prouve, au moins autant que tout autre, combien les recherches les plus spéculatives de laboratoire finissent par avoir leur répercussion dans la vie courante et dans l'industrie.

Rappelons que l'effet piézo-électrique est celui par lequel des charges électriques apparaissent sur des faces données de certains cristaux, lorsqu'on exerce sur ceux-ci des efforts dans l'une ou l'autre direction (effet direct ou primaire) et qu'inversement des forces, donc des changements de forme, apparaissent dans le cristal, quand on amène sur celui-ci des charges électriques (effet inverse).

Dans une première partie de son ouvrage, l'auteur traite de la physique de la piézo-électricité. Partant des phénomènes élémentaires, il est amené à en déduire que l'effet étudié ne peut se manifester que dans certains types de cristaux. Les piézo-cristaux utilisés dans la pratique sont essentiellement le quartz, le cristal de sel de Seignette et la tourmaline. L'auteur développe en quelques pages les notions fondamentales de la physique des cristaux et de la cristallographie, puis expose les lois de la piézo-électricité, définit le module piézo-électrique et aborde l'étude de la résonance piézo-électrique.